

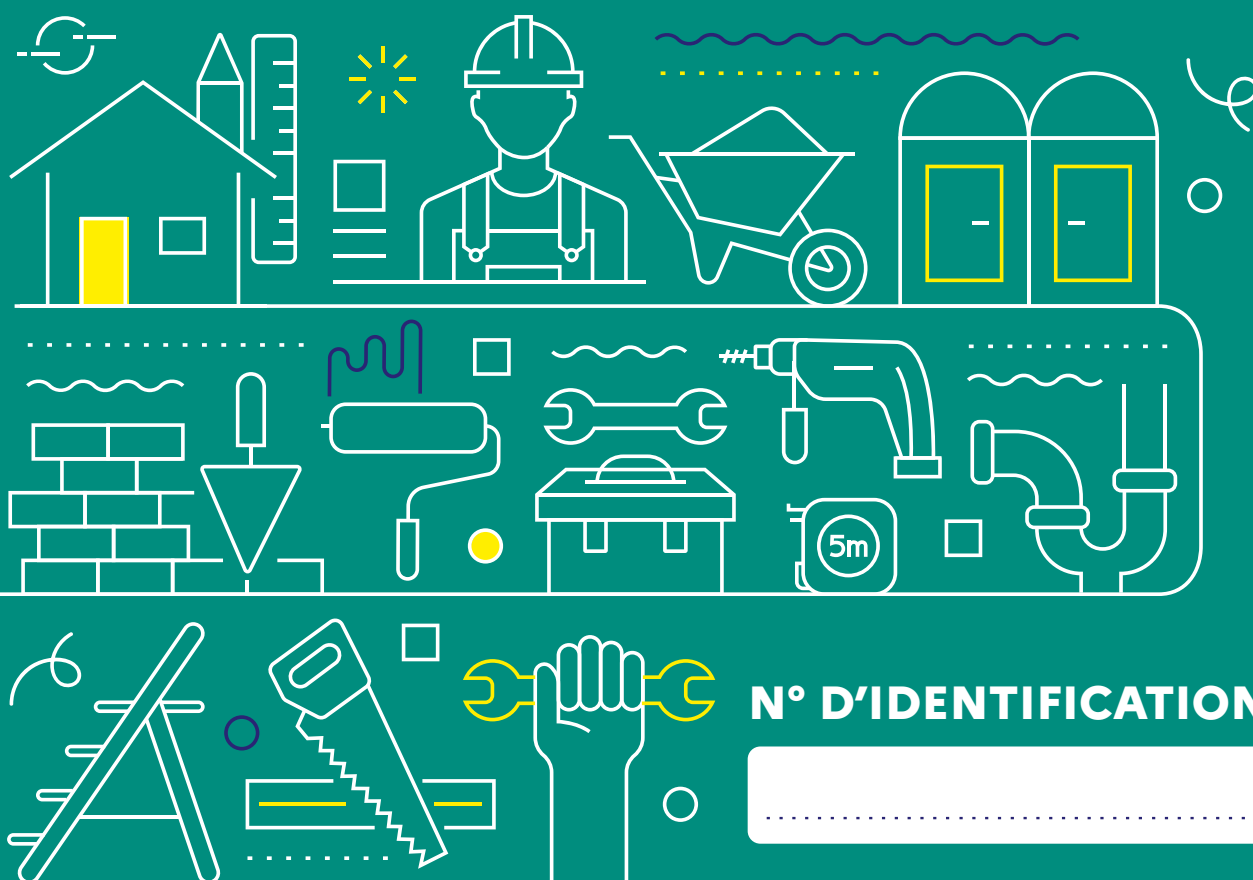


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CARNET D'INFORMATION DU LOGEMENT

CONFORMÉMENT AUX ARTICLES L. 126-35-5 À L. 126-35-11
DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION



*Retrouvez le numéro sur votre compte personnel : <https://www.impots.gouv.fr/accueil> – Onglet « gérer mes biens immobiliers », sélectionner sur le bien immobilier correspondant / puis reprendre le n° correspondant au « numéro fiscal du local ».



CONSTRUCTION

Récapitulatif des documents concernant la construction d'un logement à insérer dans le carnet (cocher quand le document est présent).

	CONCEPTION				EXÉCUTION			
	Plans	Coupes	Schémas	Descriptifs	Plans	Coupes	Schémas	Descriptifs
Logement								
Surface								
Réseaux d'eau								
Réseaux d'électricité								
Réseaux de gaz								
Réseaux d'aération								

	ISOLATION DU LOGEMENT	
	Fiche produit (nature du matériau isolant, caractéristiques thermiques, épaisseur de l'isolant, informations sur la pose)	[Facultatif] Descriptif des travaux (incluant la surface couverte par l'isolant et le traitement des interfaces)
Isolation thermique de la toiture		
Isolation thermique des murs donnant sur l'extérieur		
Isolation thermique des parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur		
Isolation thermique des planchers bas		

	ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE ET VENTILATION			
	Fiche équipement (marque, modèle, énergie utilisée, puissance, mode d'évacuation, n° de série)	Notice de fonctionnement, de maintenance et d'entretien	Poste de livraison (ou sous-station) constituant l'échangeur entre le réseau de chaleur ou de froid et le bâtiment	Étiquetage énergétique (efficacité énergétique de type A, B, C, D etc.)
Système de chauffage (sauf si réseau de chaleur)				
Système de refroidissement (sauf si réseau de froid)				
Système de production d'eau chaude sanitaire				
Réseau de chaleur ou de froid (sauf si système de chauffage et de refroidissement)				
Système de ventilation				

	ATTESTATIONS/DOCUMENTS
Document établi par le maître d'ouvrage attestant la prise en compte de la réglementation environnementale 2020 (RE2020)	
Label ou certification mettant en exergue les qualités du bâtiment	
Diagnostic de performance énergétique (DPE)	



TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Récapitulatif des documents concernant les travaux de rénovation énergétique à insérer dans le carnet (cocher quand le document est présent).

	ATTESTATIONS DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT	
	Date de réalisation	Document joint
Diagnostic de performance énergétique (DPE)		
Audit énergétique		
Label ou certification mettant en exergue la performance de la rénovation		

	ISOLATION DU LOGEMENT		
	Date des travaux	Descriptif des travaux (incluant la surface couverte par l'isolant et le traitement des interfaces)	Fiche produit (nature du matériau isolant, caractéristiques thermiques, épaisseur de l'isolant, informations sur la pose)
Isolation thermique de la toiture			
Isolation thermique des murs donnant sur l'extérieur			
Isolation thermique des parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur			
Isolation thermique des planchers bas			

	ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE ET VENTILATION					
	Date des travaux	Descriptif des travaux	Fiche équipement (marque, modèle, énergie utilisée, puissance, mode d'évacuation, n° de série)	Notice de fonctionnement, de maintenance et d'entretien	Poste de livraison (ou sous-station) constituant l'échangeur entre le réseau de chaleur ou de froid et le bâtiment	Étiquetage énergétique (efficacité énergétique de type A, B, C, D etc.)
Système de chauffage (sauf si réseau de chaleur)						
Système de refroidissement (sauf si réseau de froid)						
Système de production d'eau chaude sanitaire						
Réseau de chaleur ou de froid (sauf si système de chauffage et de refroidissement)						
Système de ventilation						

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE (FACULTATIF)				
Date de l'entretien	Si chaudière individuelle Attestation d'entretien (R. 224-41-8 du code de l'environnement)	Si chauffage décentralisé à combustible solide Attestations de ramonage et d'entretien (article R. 224-41-14 du code de l'environnement)	Si système de chauffage thermodynamique Attestation d'entretien (article R. 224-44-4 du code de l'environnement)	Désembouage des systèmes de distribution d'eau chaude sanitaire (conformément au 6. de l'annexe 1 de l'arrêté du 15 septembre 2009)



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Identification du logement

ADRESSE DU LOGEMENT :

.....

.....

.....

.....

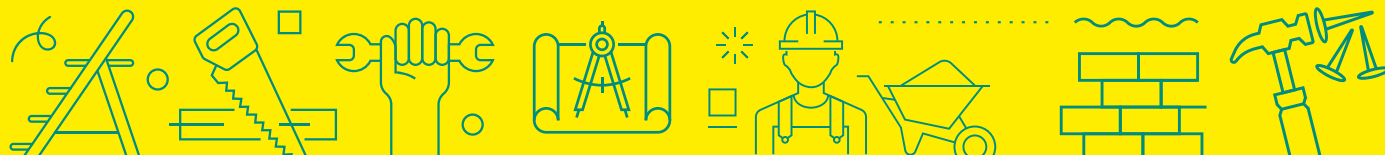
CRÉATION DU CARNET LORS :



de la construction



de travaux de rénovation



**À CONSERVER TANT QUE
VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DU LOGEMENT!**



› Dossier à transmettre
à l'acquéreur lors
de la cession du bien

› Dossier consultable
par les professionnels
réalisant des travaux
ou des diagnostics

› Dossier consultable
par un futur acquéreur